Codalet Infos

N°55 : Juillet 2022

Sommaire :

Le Mot du Maire
Les réalisations
Vie en collectivité
Les festivités & Commémorations
Recettes à Kiki
Bon à savoir
Nos Joies, Nos peines

Le mot du Maire

Mes chers Codalétoises et Codalétois,

Tout d'abord : merci pour votre marque de solidarité pour le peuple UKRAINIEN qui est toujours en souffrance, merci aussi pour votre civisme lors des élections en vous déplaçant très nombreux au bureau de vote.
Cet été risque d'être éprouvant en particulier pour nos ainés compte tenu de la canicule, nous comptons sur vous tous pour nous signaler leur difficulté.
Vivre ensemble et en harmonie nous oblige à de petits efforts par le respect des arrêtés municipaux en matière de nuisances sonores, d'arrosage et d'hygiène.
Sur ce dernier point, nous nous adressons aux propriétaires d'animaux domestiques et particulièrement pour nos « toutous » qui doivent être tenus en laisse lors de leurs promenades, et si nous voulons que notre village soit agréable, je vous invite à lire l'article « déjections canines ».
Comme l'été dernier, Yann Azéma prendra le relais d'Eric Nicolau pour assurer la propreté de la commune.
Après la réfection de la place de la République et du Fort, au mois de septembre, nous poursuivrons par le changement des canalisations d'adduction d'eau potable dans la rue du Canigou (canalisations des années 1960).
D'autre part, nous poursuivons nos économies d'énergie par l'extinction de l'éclairage public de 23 heures à 5 heures sur tout le territoire de la commune et grâce à ce procédé, nous remplacerons toutes les ampoules par des LED. En raison des festivités à venir, le cœur du village sera éclairé juillet et août.
Nous reprenons donc nos festivités : avec le respect des traditions de la Saint Jean, des expositions des toiles, des Journées Romanes, de la projection d'un film en plein air, des fêtes de la Saint Félix, du Festival Pablo Casals, et de la soirée de l'Université Catalane.
Alors, mes chers amis, nous vous souhaitons de passer un bel été à CODALET et en CONFLENT.

Votre Maire

Congé annuel du personnel administratif
Le secrétariat de la mairie sera fermé pour congés annuels
le 12/07/22 et du 16/08/22 au 25/08/22
Réouverture permanence : mardi 30 Août à 7 h

Réalisations

1/ Sécurité :

Un garde corps réalisé par un artisan du Conflent a été apposé Place du Fort afin d'éviter les chutes et autres désagréments.

Une pose d'une barrière en bois ainsi que 2 portillons a été réalisée par le chantier d'insertion El Mener aux futurs Jardins familiaux sous la "Font del Matxos ".

Le portail d'entrée de la Parraguera a été remis à neuf par un réglage mécanique (serrure) et par son esthétique .

Afin de faciliter l'évacuation des eaux pluviales, il a été posé des caniveaux au barbecue de la Parraguera.

Des panneaux d'information sont désormais disposés à l'entrée de notre commune : Commune Fibrée et Extinction de l'éclairage public

2/ Eclairage Public :

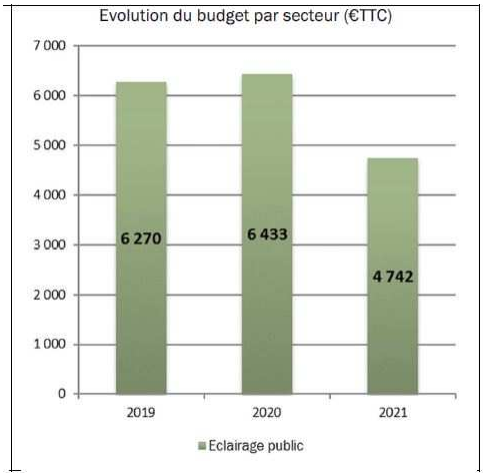

L'éclairage public de la rue du Conflent va être modernisé par la pose de LED aux 9 points lumineux qui jalonnent cette voirie.

De plus, depuis un an , nous procédons partiellement à l'extinction de l 'éclairage public la nuit : **de 23 heures à 05 heures** dans les Secteurs de St Jean - Littéra , les rues Bellevue et des Oiseaux.

En plus de réduire la pollution lumineuse qu'occasionne l'éclairage public pendant la nuit, cette extinction permet d'économiser les énergies et financièrement sur la consommation : 1691 € d'économie par rapport à 2020 (chiffre fourni par le Sydeel66) .

C'est pour toutes ces raisons, que la Mairie a décidé d'étendre ce dispositif à tout le village.

3/ Travaux de voiries :

Le revêtement de la bande de roulement a été refait sur le pourtour de l'église ainsi que sur la Place du Fort .
Par la réalisation de ces différents travaux, la municipalité a souhaité redynamiser le centre village, pour qu'il soit attractif et reste la vitrine de notre commune.
Courant du 2ème semestre, poursuite des travaux pour la réfection des réseaux d'eau rue du Canigou en raison de nombreuses fuites.

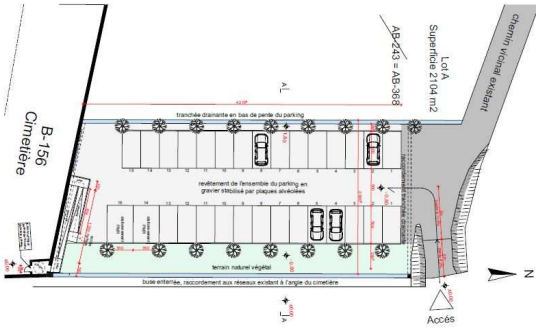

4/ Futur Parking Cimetière :
Rappel : ce parking permettra de sécuriser le stationnement ainsi que les entrées et sorties des piétons du cimetière. Le début des travaux est prévu pour 2022. Ils s'effectueront sur la moitié de la parcelle, l'autre moitié sera arborée et pourrait servir de lieu de détente.

5/ Route Nationale 116 :

Les travaux d'aménagements de RN116 débuteront en 2023, pour une mise en service en 2025 .

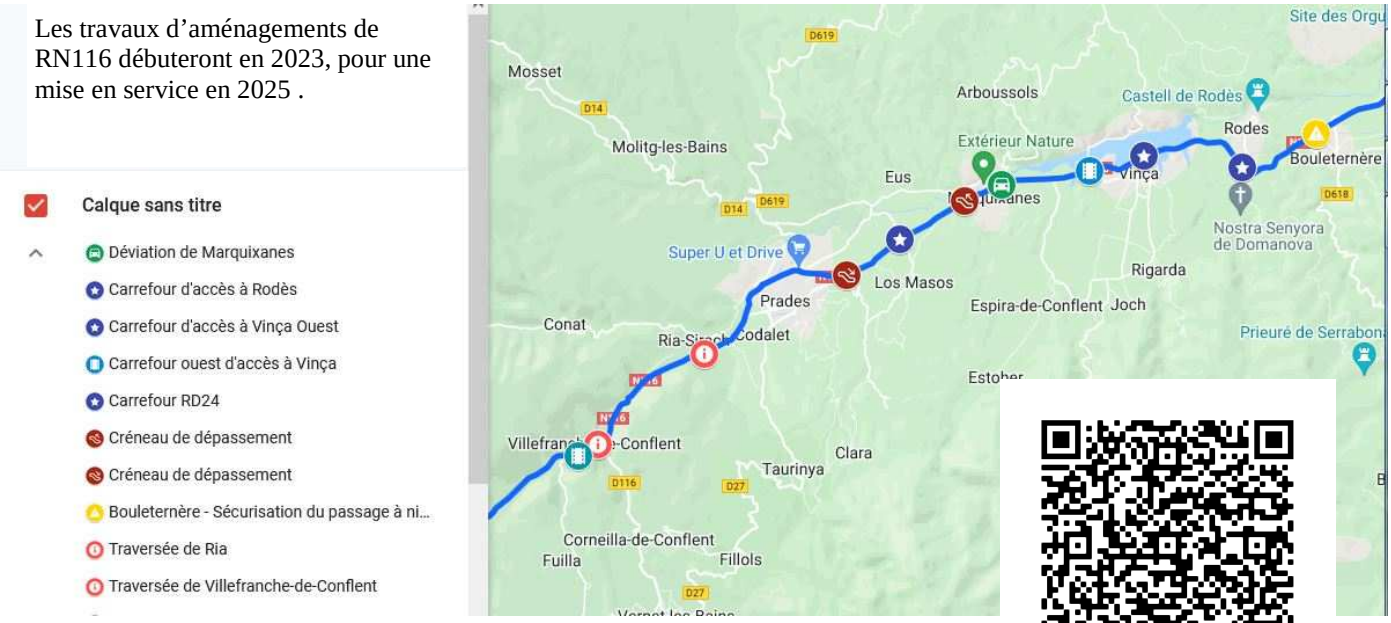

Pour plus de renseignements scanner ce QR Code

6/ Opération Façades :

Contact :

SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
PYRÉNÉES ORIENTALES

04.68.54.65.45
contact.pyreneesorientales@soliha.fr

L'Opération Façades consiste à apporter aux particuliers des préconisations sur les choix de matériaux, des couleurs à privilégier, des éléments architecturaux à restaurer, dans le respect des réglementations en vigueur ;
Les aides financières peuvent être accordées aux projets de restauration des façades situées dans des périmètres des centres anciens définis et sur la base de critères d'éligibilité déterminés par le règlement de l'opération .
Une équipe d'animation, SOLIHA 66, est à votre disposition gratuitement, pour vous Informer, vous Orienter, vous Accompagner dans vos projets : aide à la décision, visite sur place, montage des dossiers de demande de subvention.

7/ Abbaye de St Michel de Cuxa :

L'abbaye de St Michel de Cuxa se reconstitue peu à peu, pierre par pierre. Les planchers du logis du grand sacristain au 1er étage sont enfin posés. Le second étage est en cours, il accueillera les bureaux de l'Association Culturelle de Cuxa. La galerie nord attend, elle son heure. Ce corps de bâtiments en ruine, aujourd'hui en chantier, attend de reprendre une place incontournable au sein de l'abbaye puisque ce sera à nouveau l'entrée principale, comme au Moyen âge.

Angélique C.

Vie en collectivité :

1/ Déjections canines :
Les déjections canines sur la voie publique nuisent à la qualité de vie dans notre village et au confort d'autrui.
De plus, pour ne pas avoir ramassé ces déjections le propriétaire pourrait recevoir une amende de 3ème classe pouvant aller jusqu'à 450 € ! A savoir également qu'une « moto-crotte » coûterait 6 500 € à la commune.
C'est donc à la fois un devoir, une obligation et surtout un acte civique pour les propriétaires de chiens de les ramasser.
Pour remédier à cette nuisance, la municipalité met à disposition en Mairie gratuitement des sachets pour le ramassage de ces déjections

2/ Initiation numérique :
Depuis le 16/03/22, la Commune avec l'aide de l'association Ufcv a mis en place des ateliers pour les pré-retraités ou retraités (à partir de 60 ans) en difficulté face aux appareils numériques et/ou en situation d'isolement. L'Ufcv propose une initiation au numérique de 12 séances collectives gratuites proposant un contenu riche et accessible à tous . Financée par la Conférence des financeurs du Département, cette opération a remporté un vif succès et pourrait bien évidement se renouveler.

3/ Parking terrain de boules :
Un camping-car peut stationner là où une voiture peut stationner. Mais il ne peut pas camper. En clair, si un camping-car est correctement stationné sur une place de stationnement et que le propriétaire n'a sorti ni cale, ni salon de jardin, ni store, alors il respecte le règlement.
Et qu'il soit à l'intérieur du véhicule n'a pas d'incidence.

4/ Canaux ASA :
Une grillade très conviviale a réuni à la Parraguere la vingtaine de bénévoles qui ont œuvré pendant 4 demi-journées à l'entretien et à la réparation des canaux de l'ASA de Llitéra .

P.Masselot

5/Journée Eco-Citoyenne :
Une dizaine de personnes se sont réunies le 09/04/22 afin de participer à la journée éco-citoyenne de printemps.
Ce fut l'occasion de nettoyer les abords des nouveaux jardins familiaux (débroussaillement, élagage et évacuation) en prévision de la voie verte du plan vélo élaboré avec la commune de Prades.
Après l'effort le réconfort, puisque une grillade fut offerte à tous les participants.

6/ Nuisances : (Rappel)

Concernant les nuisances sonores et suivant l'arrêté municipal de 2009, les horaires de bricolage, jardinage (tondeuse, débroussailleuse, raboteuse etc..) sont planifiés comme suit :
- Jours ouvrables : de 8h à 12h et de 14h à19h
- Samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Dimanche et jours fériés : de 10h à 12h
Concernant le brûlage des végétaux et suivant l'arrêté préfectoral N°DDTM-SEFR-2019176-002, l'incinération des déchets ménagers et en particulier le brûlage des déchets verts à l'air libre sont interdits toute l'année.

7/ Encombrants :

Pour toute information, prise de rendez-vous pour une collecte d'encombrants ou remplacement de conteneurs usagés.
N° 04 68 05 62 64 Courriel : dechets.service@ccconflent.fr
Standard ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h
https://gestionserviceomemr.fr

Festivités et commémorations

1/Vide grenier du 1er Mai :
Une bien belle journée pour ce traditionnel vide grenier du 1er Mai organisé par le comité des fêtes de Codalet. Depuis 6h15, sa petite armée s'est mise en œuvre pour que cette reprise soit une réussite après presque 2 ans sans manifestation. Exposants et visiteurs furent ravis de retrouver cette ambiance sympathique et conviviale que savent instaurer ce Comité .

Comité des fêtes de Codalet

2/Visite de l'église et de son cloître du village de l'Estany :
Le déplacement fût effectué en autocar. La municipalité de l'Estany, commune jumelée avec Codalet, accueillit les visiteurs et anima la journée. Le repas de midi a été pris en commun au restaurant. Ce fut une occasion de découvrir cet exceptionnel ensemble roman ainsi qu'une riche exposition permanente qui rassemble, parmi d'autres objets religieux, des éléments lapidaires des 11ème et 12ème siècles.

3/ Fêtes de la St Jean :

Une soixantaine de codalétoises et codalétois ont pu fêter le solstice d'été « en famille » autour d'une grillade offerte par la commune mais aussi du traditionnel feu. Ce fut l'occasion aux nouveaux arrivants de partager ce moment cher aux catalans et rencontrer la population de notre village.

La tradition a été respectée pour la messe de l'aube de la St Jean à la chapelle St Jean- Baptiste (territoire Codalet) propriété de la famille Lafabrègue En présence de Charles Lafabrègue , de sa tante Cathy Toueille -Laforgue et de son amie de coeur Pauline et d'une soixantaine de conflentois , le Père Martin Gabet a officié en français et catalan tout en respectant la bénédiction du ramallet (bouquet des herbes de la St Jean .) et des goigs .

4/ Toiles de Codalet 2022 :

Une exposition pleine de couleurs, de charmes, et de talents est à découvrir dans les rues de notre village…

La 7eme édition de « Codalet déroule ses toiles » est lancée .

41 artistes sont là dont 6 nouveaux avec un Codaletois

Cette année nous tenions à rendre hommage à Mimi Pal ,qui a participé plusieurs fois avec joie ….et nous avons accroché sur son balcon une toile d'iris qu'elle aimait tant !

Comme d'habitude le vernissage a démarré par une déambulation avec les artistes..toujours très agréable et sympathique…puis une soirée animée par Mlle Chris à la Parraguère où nous avons partagé d'excellents moments.

Merci encore aux Codaletois qui ont gentiment prêté leur facade .

5/ Projection d'un film en plein air : (Offert par la commune)

6/ Ouverture de l'église St Félix :

Depuis plusieurs années, l'église St Félix ouvre ses portes en été grâce à Nuria (que l'on remercie) ; elle vous accueille en juillet et août, les vendredis après-midi de 15h à18h. Les visiteurs apprécient toujours ce moment de partage et recueillement. Cette année, la Tour Eucharistique (tabernacle du milieu du XIV siècle) a nécessité une petite intervention de restauration. A ce titre, nous remercions vivement le Conseil Départemental, et notamment Madame Isabelle JUBAL et son équipe, pour leur disponibilité et leur efficacité !

Photo :Angélique C.

7/ Journées Romanes :
La 53e édition des Journées Romanes de Cuxa aura pour thème : l'Art et science à l'époque romane.
A cette occasion un concert aura lieu à l'église St Félix de Codalet le mardi 05 juillet à 20h30.
Renseignements et Inscriptions sur :
http://cuxa.org/journees-romanes-du-4-au-9-juillet-2022/

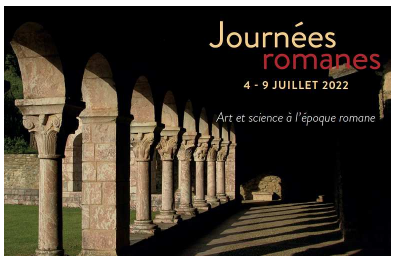

8/ Fêtes de la St Félix :

Vendredi 29/07 :
18h00 : Passe ville avec percussions des diables du casal et petits dracs.
22h00 : Bal avec DJ « Music Play »

Samedi 30/07 :
14h00 : Concours de Pétanque en triplette formées « challenge Guy Founose » ; Ouvert à tous.
18h30 : Apéritif Concert
22h00 : Grand bal avec l'orchestre des CASENOVES

Dimanche 31/07 :
9h30 : Grande messe
12h00 : Paëlla géante sur la place centre du village avec animation musicale
18h00 : Apéritif Concert avec DJ Nico

9/ Festival Pablo Casals 2022 :
La 72e édition du Festival Pablo Casals de Prades se tiendra **du 29 juillet au 12 août 2022**. Cette édition sera marquée par la venue à Codalet notamment à l'Abbaye de St Michel de Cuxà de Gautier Capuçon violoncelliste internationalement connu.
Renseignements : ***https://prades-festival-casals.com/programmation-2022/***
De plus, un concert aura lieu à l'église St Félix, le 1 Août à 11h00 suivi d'un moment de rencontre avec les artistes à l'aube de leur carrière professionnelle .
Renseignements et réservations : ***https://www.billetweb.fr/jeunes-talents-friends-1***

10/ Armoirie de Catalogne (Escut de Catalunya) :

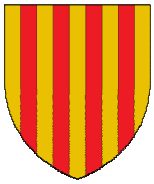

Imagineu la següent escena: Som a finals del segle IX i Guifré el Pilós (840-897), comte de Barcelona, es mor, ferit a la batalla. El comte i els seus cavallers barcelonins van lluitar valentament al costat de l'emperador carolingi per repel·lir els normands. S'acosta l'emperador al llit on jau el comte i, per agrair-li la seva ajuda, mulla la mà en la sang que brolla de la seva ferida i passa els quatre dits sagnants per sobre de l'escut daurat de Guifré.
Des d'aleshores, els comtes de Barcelona exhibeixen l'escut amb les quatre barres vermelles sang sobre fons daurat. Hi ha moltes versions diferents de la llegenda que, en realitat, només apareix al segle XVI a València. Més endavant va ser embellida, dramatitzada i posada en escena pels escriptors de la Renaixença durant el despertar de la literatura catalana a l'època del

11/ Concert :
A la Parraguère, Jeudi 21 Août 2022 à 17h aura lieu un concert (gratuit) de musique traditionnelle catalane par Ramon Gual, dans le cadre de l'Université Catalane .

Les recettes à Kiki

les Beignets de tomates

Ingrédients :
500 grammes de tomates mures
1 oignon
Sel poivre
Menthe
Basilic
Environ 200 grammes de farine de pois chiches

Préparation
Couper les tomates en cubes
Ciseler l'oignon
Hacher la menthe et le basilic
Mélanger le tout ajouter le sel et le poivre
Remuer en ajoutant la farine jusqu'à obtention de la texture souhaitée
Faire frire par petits paquets de la valeur d'une cuillère à dessert

Bon à savoir

Le chêne liège de Codalet

Quel est l'âge du chêne liège de Codalet (sur le chemin Saint-Jean) ?

Placez-vous face à l'arbre et mesurez sa circonférence à 1m40 de hauteur. Divisez le chiffre en centimètre obtenu par π (Pi), puis multipliez le résultat par 3 (pour un chêne) .Résultat : (voir ci-dessous)

Ce chêne liège mesure entre 10m et 15m et est habité de fourmis à tête rouge.

Le chêne liège est un arbre à feuilles persistantes du genre Quercus, famille des Fagacées. Il peut être exploité pour son écorce qui fournit le liège.

Ses fruits sont des glands réunis par deux, allongés, à la pointe velue.

Autre petite question qui aiguisera vos recherches :
Comment s'appelle l'arbre qui est sur la place de la Mairie ?

Il a environ 248 ans selon la formule.

J .A : la petite rédactrice

Nos joies

Avec la plus jeune et plus ancienne électrice, 18 ans(entre les 2 tours) et 102 printemps, la Mairie de Codalet remercie les Codalétoises/tois pour leur mobilisation aux deux scrutins des présidentielles.

Nos peines

Mme Simone DELMON (épouse Livoreil) décédée le 22 Juin 2022 à Prades, à l'âge de 104 ans.
M. Bernard CROUILLES décédé le 26 Janvier 2022 à Montpellier
Mme Angèle RESPAUT (épouse Pal) décédée le 21 Mars 2022 à Prades
M. Abel BLANCO décédé le 12 Avril 2022 à Prades
Mme Josette GAZO (épouse Goze) décédée le 16 Mars 2022 à Toulouse
Mme Odette LUSSAGNET décédée le 15 Mars 2022 à Prades
Mme Angèle TORA décédée le 3 Février 2022 à Prades
M. Charles CORP décédé le 28 Mai 2022 à Prades

Juillet 2008

L'ensemble de la commune de Codalet souhaitait rendre hommage à un homme intègre, bienveillant et généreux qu'était Charles Corp. Premier adjoint à partir de 1988, puis Maire de 1995 à 2008, il a pu mettre en exergue ses qualités humaines aux services des codalétoises/tois. Ces derniers vous remercient pour toutes les actions et bienfaits réalisés au bénéfice de la collectivité.
Au revoir M.Corp

Vous trouverez tous les « Codalet Infos » sur le site de la mairie (www.codalet.fr)
mais aussi toutes les informations légales et relatives à notre commune sur l'application PanneauPocket.